



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E43168

VALABLE JUSQU'AU 02/04/2024

ÉDITÉ LE 17/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2008

Forme juridique : SAS

Capital : 37 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL 2005B01115

Siret : 394 302 053 00043

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2104326

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 148370965

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 148370965

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : CPE MAINTENANCE

4 RUE DU STADE
94260 FRESNES

Téléphone : 01 46 87 07 53

Portable :

Site Internet : www.groupebml.fr

E-mail : cpe@groupebml.fr

Responsabilité légale :

GROUPE BML EXPANSION (833 912 769) / LAURENT CÉDRIC PRÉSIDENT

Fax : 01 56 70 09 65

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	14/04/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	14/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	14/04/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	14/04/2022
o Ventilation mécanique	14/04/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.